

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC LANGUEUX 2 RUE JEAN MARIE BAUDET 22360 LANGUEUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 200 €.

Madame Leveque Audrey, gérant de la société A.S.SOLS RESINES EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 10 ROUTE DU PRE CHEVALIER 22940 PLAINTEL, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Leveque Audrey 86 l'Isle 22150 Saint Carreuc
Nombre de parts	20
Montant versé	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

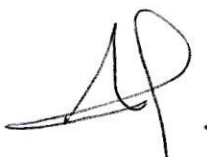
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



JST06

Gaelle QUINTIN
Conseiller de Clientèle Professionnels

